D iscours de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, à l'Assemblée nationale du Québec lors du rejet de l'Accord du Lac Meech, 22 juin 1990.

On me permettra, au début, de signaler quand même, durant quelques secondes, l'excellent travail qui a été accompli dans cette première partie de la session cette année, qui impliquait des lois très importantes pour l'ensemble des Québécois.

Sur le plan politique, toutefois, on doit constater qu'à l'ajournement de cette première partie, l'Accord du Lac Meech n'est pas ratifié. Donc, la résolution du Québec qui a été adoptée il y a trois ans moins une journée n'a plus d'existence juridique. Au nom de tous les Québécois, je veux exprimer ma plus profonde déception, déception qui s'explique par tous les efforts qui ont été faits par différents gouvernements depuis une dizaine d'années.

Il y a dix ans, à la suite du référendum du 20 mai 1980, le gouvernement du Québec de ce temps, dirigé par M. Lévesque, avait fait plusieurs efforts pour réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne. Il avait fait preuve, si je réfère à une expression utilisée par le chef de l'opposition cet après-midi, d'une grande flexibilité, mais avec un résultat évidemment décevant, puisque le Québec avait été exclu de la Constitution canadienne.

En 1985, nous avons proposé au Canada anglais des conditions qui ont été jugées par tous comme étant modérées et raisonnables. À trois reprises, nous nous sommes entendus sur l'ensemble de ces conditions. Et je veux, à cet égard, M. le Président, remercier tous mes collègues qui ont appuyé le Québec. Et je signale encore le travail particulier qui a été fait par le premier ministre de l'Ontario, M. Peterson.

Le 9 juin dernier, nous avons une nouvelle fois signé une entente. Tous les premiers ministres se sont engagés à tout mettre en œuvre pour faire adopter la résolution avant le 23 juin. On doit constater que deux provinces ne l'ont pas fait et n'ont pas l'intention de le faire.

En 1987, il y avait eu une entente. À la suite de trois changements de gouvernement, la signature qui avait été donnée par les provinces n'a pas été respectée. Cette fois encore, en 1990, deux provinces qui s'étaient engagées à tout faire pour faire adopter la résolution n'ont pas respecté leur engagement. Jusqu'à 1985, on disait : «What does Québec want?» Nous avons exprimé clairement les demandes du Québec. Et toute l'équipe du gouvernement, et je veux rendre hommage au ministre responsable, le député de Jean-Talon, qui a fait un travail extraordinaire dans la réalisation de ce dossier et avec toute son équipe, toute l'équipe...

Donc, depuis 1985, la question est : «What does Canada want?». Et on attend encore la réponse du Canada à cet égard.

M. le Président, le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.

Source : Assemblée nationale du Québec, *Journal des débats*, 22 juin 1990, p. 4134.